

Association des Maîtres Agriculteurs de Suisse Romande

Procès-verbal de la 61^{ème} assemblée générale annuelle du vendredi 30 novembre 2018 à Delémont.

Présidence : Sébastien Pache

Secrétariat : Simon Egger

- Ordre du jour :
1. Approbation du PV de l'AG 2018
 2. Rapport du comité :
 - du président
 - du délégué à la commission de maîtrise
 - du délégué à Agora
 3. Comptes 2018 et rapport de la commission de gestion
 4. Cotisations 2018
 5. Election du comité
 6. Election d'un 2^{ème} suppléant à la commission de gestion (Genève)
 7. Proclamation des membres honoraires (volées 1993 et 1968)
 8. Admission des nouveaux membres (volées 2018)
 9. Propositions individuelles et divers

Il est 10h15 lorsque notre président Sébastien Pache souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et ouvre notre 61^{ème} assemblée générale.

Après les salutations et remerciement d'usages, notre président passe la parole à Madame Nathalie Barthoulot, Ministre du canton du Jura.

Elle nous souhaite la cordiale bienvenue dans le canton du Jura au nom du gouvernement jurassien et lance une boutade sur le fait que notre merveilleux pays aille voter sur les vaches à cornes. L'agriculture est absolument nécessaire à notre alimentation et à notre bien-être, c'est elle aussi qui entretient le paysage et surtout qui maintient une activité viable dans nos campagnes. Le cadre légal helvétique impose aux agriculteurs le respect de critères parmi les plus sévères de la planète en matière de protection des animaux et en matière de protection de l'environnement. Les citoyens ont d'ailleurs bien compris les enjeux de l'agriculture en acceptant l'initiative sur la sécurité alimentaire. Le canton du Jura est conscient de cette nécessité, et mène une politique en faveur de l'agriculture depuis son indépendance en 1979. Nous soutenons la formation professionnelle de manière conséquente. Avec par exemple l'objectif que 50% des agriculteurs obtenant un CFC complètent leur formation par le brevet ou la maîtrise. Cet objectif est partiellement atteint puisque seulement 30% ont continué à se former.

Dans le canton du Jura, encore 6,5% de la population est active dans le secteur primaire. Un peu moins de 1000 exploitations cultivent près de 40'000 ha de SAU, dont une moitié en zone de plaine et l'autre en zone de colline et de montagne. Le point le plus bas du canton se trouve à 370m à Boncourt et les franchises-montagnes culminent à plus de 1000m. D'ailleurs le Franches Montagnes, dernière race de cheval indigène, fait la fierté de notre région.

Nous remercions Madame la Conseillère d'Etat pour le discours.

1. Approbation du PV de l'AG 2018

Le PV de l'assemblée générale 2017 qui s'est déroulé à Essertines-sur-Yverdon est accepté à l'unanimité. Avec remerciement à son auteur, Jean-Luc Wuillens.

2. Rapport du comité

A. Du Président

2018, que dire de cette année ? Tout d'abord la sécheresse qui a sévit chez nous ainsi qu'au nord de l'Europe montre clairement que le réchauffement climatique et les phases extrêmes commencent à se montrer. Les cultures ont beaucoup souffert, et il manque cruellement de fourrage. Pour la betterave sucrière, outre la météo et les nouvelles maladies, l'organisation désastreuse du transport ne va pas non plus aider les producteurs à partir sereinement dans une nouvelle année.

Pour l'AMASR proprement dite, le comité s'est réuni à quatre reprises. Ce qui a permis d'aborder l'avenir de notre association dont les membres sont toujours moins nombreux. Nous avons fait une séance pour réfléchir à comment motiver les nouveaux maîtres à participer à nos activités. Deux idées concrètes en sont sorties :

- La création d'un flyer que nous pourrions distribuer lors d'événements et dans les écoles d'agriculture.
- Organiser un rendez-vous convivial où nous inviterons tous les membres. Soit un apéro lors de la prochaine édition de Swissexpo.

Nous avons également eu deux séances pour la préparation de la remise des diplômes à Bellelay ainsi que pour la préparation de l'assemblée générale ici à Delémont. Cela nous a par la même occasion permis de découvrir les entreprises de deux membres du comité, Fabrice Nagel et Philémon Klopfenstein. Il félicite alors ce dernier pour sa nomination à la commission de maîtrise.

Sébastien évoque aussi les initiatives « eaux propres » et « pour une Suisse libre de produits phytosanitaires de synthèse » qui nécessiteront la mobilisation de tout le monde agricole pour les contrer.

Pour finir il remercie toute l'équipe qui a œuvré au bon déroulement de la remise de diplôme à Bellelay, journée qui était grandiose.

B. Du délégué à la commission de maîtrise

« C'est toujours un plaisir de se retrouver en famille » c'est par ces mots que Philippe Bise, délégué à la commission de maîtrise commence son rapport. Il félicite par la suite Madame Barthoulot pour ses compétences dans l'agriculture ainsi que son initiative sur la formation.

Dans son rapport il relève que l'année est une bonne cuvée avec 45 brevets et 15 maîtrises agricoles délivrées, dont 13 avec le nouveau règlement et 2 encore sur l'ancien. Il rappelle également que c'en est terminé avec l'ancien règlement et que ceux qui ont fait le brevet sur ce système et désirent faire la maîtrise devront repasser par la case brevet.

Sont inscrits pour l'année 2019, 76 candidats pour l'étude et la visite de l'exploitation du brevet, ainsi que 25 candidats au business plan et à l'entretien de la maîtrise.

Pour le brevet il y aura du changement dès l'année prochaine. En effet les candidats pourront dorénavant passer l'examen avec deux des comptabilités de leurs trois dernières années. Ils ne seront plus tenus d'utiliser le tout dernier bouclage de leur exploitation. La principale raison de cette modification est que les candidats ne sont souvent pas encore bien intégrés à l'exploitation de leur domaine. Par contre vu l'aspect stratégique de la maîtrise, il faudra toujours travailler avec l'exercice précédent.

Il nous présente ensuite quelques statistiques du brevet. Avec essentiellement le module grandes cultures qui sort du lot avec 53% d'échecs, soit seulement 21 sur 45 candidats ayant réussi et le canton de Fribourg qui ne présente même pas le module en 2019 par manque de candidats. L'une des

explications est que la politique agricole et les paiements directs font perdre l'intérêt de la technique agricole, ainsi que des lacunes dans la formation initiale laquelle devrait être adaptée dès 2021 ou 2022. Le taux d'échec moyen des modules du brevet est de 23,3% et de 25% aux examens finaux.

Pour la maîtrise, le taux d'échec moyen des modules est de 16,3%. Le taux d'échec aux examens finaux étant de 18,3%.

Philippe relève également que la visite d'exploitation de déroule à présent au brevet, et que les experts devaient se retenir de pousser les questions sur les axes stratégiques. Secteurs réservés à la maîtrise.

Une dernière chose avant de clore son rapport, il nous détaille que la commission espérait qu'avec le nouveau règlement, davantage de candidats seraient poussé à faire la maîtrise. Mais il semblerait que la majorité des candidats se contentent toujours du brevet.

L'assemblée remercie Philippe pour son rapport détaillé.

C. Du délégué Agora

Fabrice Nagel, notre représentant à Agora prend la parole. Il a participé à 7 comités Agora depuis la dernière assemblée générale et nous présente une brève synthèse de ces dernières.

- La question de comment se comporter face aux antispécistes revient régulièrement. Pour ce faire l'USP va mettre en place une fiche explicative pour aider les exploitants.
- PA 2022, il en ressort que c'est encore très flou mais qu'apparemment l'OFAG souhaite réinventer la roue. Une prime de base par exploitation, un plafonnement, et d'autres mesures sont évoquées. Visiblement on souhaite s'éloigner de la prime à la surface. Les craintes viennent également des chefs des services cantonaux. En effet après avoir mis en place tout le système bureaucratique lors de la dernière révision, il faudrait à nouveau tout changer.
- Un point qui nous touche également, le fait d'avoir besoin d'une formation supérieure pour pouvoir prétendre aux paiements directs. Cette question sera également discutée lors de la prochaine assemblée du comité.
- Fabrice a aussi poussé un coup de gueule par rapport à une vidéo publicitaire publiée sur les réseaux sociaux par l'USP qui péjorait les agriculteurs utilisant des intrants de synthèse.

Nous remercions Fabrice pour sa présentation.

3. Comptes 2018 et rapport de la commission de gestion

Elodie Freymond, collaboratrice AGORA et fraîchement diplômée de la maîtrise agricole, nous présente les comptes que voici:

		2018	2017
ACTIFS	CCP 12-15064-6	fr. 31'413.60	fr. 32'992.60
	CCP déposito	fr. 42'162.75	fr. 42'162.75
	Débiteurs	fr. 425.00	fr. 260.00
	AT - Produits à recevoir	-	-
		<u>fr. 74'001.35</u>	<u>fr. 75'415.35</u>
PASSIFS	Créanciers	fr. -	fr. -
	Compte d'attente	fr. 189.00	fr. 420.00
	PT - Charges à payer	fr. 26'269.55	fr. 25'634.75
	Capital propre	fr. 49'360.60	fr. 52'571.80
	Perte / Bénéfice de l'exercice	fr. -1'817.80	fr. -3'211.20
	Total passifs	<u>fr. 74'001.35</u>	<u>fr. 75'415.35</u>

Et voici les comptes pertes et profits :

Produits	31.10.2018	Budget 2018	31.10.2018
Cotisations	fr. 14'190.00	fr. 14'270.00	fr. 14'810.00
Cotisations groupements	fr. 2'940.00	fr. 3'000.00	fr. 3'110.00
Dons	fr. 7'995.00	fr. 6'000.00	fr. 6'270.00
Remise des diplômes	fr. 12'150.00	fr. 12'000.00	fr. 8'160.00
Pertes sur débiteurs	fr. 0.00	fr. 0.00	fr. 0.00
Intérêts reçus	fr. 0.00	fr. 40.00	fr. 41.10
Total Produits	fr. 37'275.00	fr. 35'310.00	fr. 32'391.10
Charges			
Remboursement aux groupements régionaux	fr. 2'940.00	fr. 3'000.00	fr. 3'110.00
Charges remise des diplômes	fr. 12'150.00	fr. 12'000.00	fr. 8'160.00
Dons, sponsors	fr. 0.00	fr. 1'000.00	fr. 0.00
Assemblée générale	fr. 3'434.85	fr. 3'500.00	fr. 3'748.30
Cotisations organisations	fr. 1'927.20	fr. 2'000.00	fr. 1'960.80
Charges pour organe de révision	fr. 539.00	fr. 500.00	fr. 513.30
Administration	fr. 17'856.65	fr. 16'640.00	fr. 18'062.65
Frais comptes postaux	fr. 245.10	fr. 200.00	fr. 220.25
Total Charges	fr. 39'092.80	fr. 38'840.00	fr. 35'775.30
Résultat de l'exercice - perte	-1'817.80	-fr. 3'530.00	-fr. 3'384.20
Produit extraordinaire	-	-	173.00
Perte / Bénéfice de l'exercice	-fr. 1'817.80	-fr. 3'530.00	-fr. 3'211.20

C'est monsieur Yannick Liechti qui présente le rapport de la commission de gestion. Il informe que lui, Francis Lang et Claude Ormond se sont rassemblés le 30 novembre 2018 à Lausanne dans les locaux d'AGORA en compagnie du président Sébastien Pache ainsi que de la comptable Elodie Freymond.

La commission a effectué un contrôle des écritures et des pièces justificatives. Il précise que la perte s'élève à 1817.80, et le capital à 47'542.00. Toutes les écritures comptables ainsi que les pièces justificatives ont été mises à disposition et étaient conformes. La commission recommande d'accepter les comptes tels que présenté et d'en donner décharge aux organes compétents. Ils remercient Elodie pour la bonne tenue des comptes.

Avant de rendre la parole à Sébastien, la commission rend attentif aux déficits récurrents de l'association. Dans ce sens, ils encouragent les membres à faire bon accueil aux futures propositions du comité.

Sébastien ouvre la discussion sur les comptes de l'exercice 2018, aucune question, les comptes sont mis au vote et sont acceptés à l'unanimité.

Le budget 2019 est à son tour présenté :

<u>Produits</u>			Budget 2019
Cotisations d'entrée			fr. 210.00
Cotisations AMASR			fr. 13'000.00
Cotisations groupements régionaux			fr. 2'800.00
Dons et cotisations libres			fr. 7'000.00
Remise des diplômes			fr. 16'000.00
Pertes sur facture			fr. 0.00
Intérêts comptes postaux			fr. 0.00
Total			fr. 39'010.00
<u>Charges</u>			Budget 2019
Remb. groupements régionaux			fr. 2'800.00
Remise des diplômes			fr. 16'000.00
Cotisations organisations			fr. 2'000.00
Dons			fr. 0.00
Organe de révision			fr. 500.00
Frais de gestion			fr. 5'940.00
Assemblée générale			fr. 3'500.00
Copies, matériel de bureau			fr. 1'200.00
Frais d'envoi			fr. 1'500.00
Comité			fr. 9'000.00
Frais postaux			fr. 250.00
Total			fr. 38'840.00
Résultat			-3'680.00

Il est accepté tel que présenté.

4. Cotisations 2018

Sébastien rappelle également que nous sommes toujours déficitaires, malgré l'augmentation de 5.00 des cotisations votées il y a deux ans à Pringy. Les membres honoraires étant toujours plus nombreux et les membres actifs toujours moins. Malgré cela, le comité propose maintenir la cotisation à 30.00 frs pour l'année 2019. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

5. Election du comité

Aucun membre du comité n'est sortant cette année. Le comité se représente dans son intégralité. Sébastien rappelle à l'assemblée que d'après les statuts, c'est à l'assemblée générale d'élire le président mais que le comité se renouvelait à l'interne. Et que la durée maximale au comité était de douze ans. Le comité est composé de :

Sébastien Pache	Vaud, Broye	Président
Christophe Vuissoz	Valais	Vice-Président
Simon Egger	Vaud, Nord	Secrétaire
Fabrice Nagel	Jura	
Jérôme Humbert-Droz	Neuchâtel	
Maryline Linder	Vaud, La Côte	
Thomas Läser	Genève	
Cyrille Gassmann	Fribourg	
Philémon Klopfenstein	Jura-Bernois	

6. Election d'un 2^{ème} suppléant à la commission de gestion (Genève)

Afin d'élire un nouveau membre à la commission de gestion issu du canton de Genève, Sébastien nous propose M. Marc Jaquet. Personne dans l'assemblée ne propose d'autre candidat, M. Jaquet est élu à l'unanimité.

La Commission de gestion 2018 sera donc composée de :

M. Yannick Liechti	Tramelan	Rapporteur
M. Marc Besson	Berolle	Membre
M. Francis Lang	Orbe	Membre
Mme. Audrey Sylvestre	Fahy	1 ^{ère} suppléante
M. Marc Jaquet	Meinier	2 ^{ème} suppléant

7. Proclamation des membres honoraires (volée 1993 et 1968)

Le Président félicite et remercie les nouveaux membres honoraires de leur fidélité et de leur soutien à l'association, c'est avec plaisir que le repas leur est offert ainsi qu'à leurs épouses.

Les membres de la volée 1968 :

Monsieur	BACHMANN	Claude	2043	Boudevilliers	
Monsieur	BUEHLER	Rodolphe	2713	Bellelay	
Monsieur	CHALLANDES	Albert	2046	Fontaines	
Monsieur	CHATELAIN	Philippe	2723	Mont-de-Tramelan	
Monsieur	FIAUX	Jean-Daniel	1526	Forel-sur-Lucens	
Monsieur	GUIGNARD	Jacques	1063	Chapelle-sur-Moudon	
Monsieur	JAQUIER	Pierre	1427	Bonvillars	
Monsieur	MAGNOLLAY	Daniel	1163	Etoy	
Monsieur	PHILIPONA	Bernard	1728	Rossens FR	
Monsieur	QUILLET	André	1565	Missy	
Monsieur	WARIDEL	Marc-Henri	1608	Chésalles-sur-Oron	Décédé
Monsieur	ZMOOS	Jean-Pierre	2318	Brot-Plamboz	

Les membres de la volée 1993 :

Monsieur	ANDRE	Claude	2935	Beurnevésin	
Monsieur	BAPST	Joël	1782	Cormagens	
Monsieur	BERSIER	Sylvain	1555	Villarzel	
Monsieur	BROYE	Christophe	1485	Nuvilly	
Monsieur	CARRARD	Serge	1473	Châtillon	
Monsieur	CHATTON	Frédéric	1784	Wallenried	
Monsieur	CHAUTEMS	Paul-René	1789	Lugnorre	
Monsieur	CHIFFELLE	Pascal	2523	Lignièrès	
Monsieur	CONUS	Raphaël	1670	Bionnens	
Monsieur	COTTING	Alexandre	1731	Ependes	
Monsieur	DAFFLON	Pascal	1742	Autigny	
Monsieur	DELAMADELEINE	Michel	1041	Poliez-Pittet	
Monsieur	GEISER	Philippe Walther	2523	Lignièrès	
Monsieur	GILGEN	Thierry Michel	1135	Denens	

Monsieur	GUIGNARD	Laurent	1188	Gimel
Monsieur	JODER	Daniel	1175	Lavigny
Monsieur	JOLY	Eric	1261	Longirod
Monsieur	KIENER	Jean-Pierre	1144	Ballens
Monsieur	MONACHON	Marc-Olivier	1063	Chapelle-sur-Moudon
Monsieur	MONNAT	Gilles	2353	Les Pommerats
Monsieur	NOEL	Christophe	1486	Vuissens
Monsieur	OVERNEY	Frédéric	1626	Rueyres-Treyfayes
Monsieur	PELLET	Pierre-André	1176	St-Livres
Monsieur	PILLONEL	Pascal	1041	Poliez-le-Grand
Monsieur	PYTHOUD	Jean-Pierre	1663	Epagny
Monsieur	RAPAZ	Pierre-Yves	1880	Bex
Monsieur	SURCHAT	Pascal	1675	Blessens
Monsieur	WYSS	Alexander	1583	Villarepos

Le président demande une minute de silence en l'honneur de M. Serge Richard, secrétaire des maîtres agriculteurs Valaisans. Décédé à 38 ans suite à un arrêt cardiaque.

8. Admission des nouveaux membres

Cette année 15 nouveaux candidats ont obtenu leur maîtrise :

Monsieur	Baudin	Martin	1146	Mollens
Monsieur	Boschung	Richard	1635	La Tour-de-Trême
Monsieur	Corthésy	Alexandre	1543	Grandcour
Monsieur	Cotting	Steve	1731	Ependes
Monsieur	Favre	Thomas	1611	Le Crêt
Madame	Freymond	Elodie	1147	Montricher
Monsieur	Godel	André	1624	Grattavache
Monsieur	Jaquet	Sylvan	1680	Romont
Monsieur	Jaunin	Killian	1044	Fey
Monsieur	Liaudat	Christophe	1618	Châtel-St-Denis
Madame	Paccaud	Caroline	1682	Dompierre
Monsieur	Perrin	Frédéric	1410	Thierrens
Monsieur	Roy	Benjamin	2900	Porrentruy
Monsieur	Tschannen	Joël	2827	Mervelier
Monsieur	Voutaz	Thierry	1933	Sembrancher

9. Proposition individuelle et divers

Les membres d'Agrijura nous remercient de l'invitation, nous encouragent à perpétuer la formation supérieur et nous souhaitent plein de succès pour l'avenir.

Personne ne souhaite prendre la parole, nous passons ainsi directement la parole à l'orateur du jour, M. Bertrand Schrago qui vient nous parler de l'avenir du trafic de marchandises par la voie ferroviaire en Suisse. Voici un résumé de sa présentation :

Il commence sa présentation en nous présentant un article de journal annonçant le retrait unilatéral des CFF dans le transport de marchandises dans le Jura et le Jura neuchâtelois. Chose qui a été abandonnée suite à l'intervention de politiciens jurassien à Berne.

Pour l'histoire, il nous rappelle qu'au 19^{ème} siècle notre pays était très en retard sur le rail par rapport au reste de l'Europe. Et que finalement le Simplon et le Gothard seront créé lors de la première guerre mondiale grâce à l'Allemagne et à l'Italie qui souhaitaient une liaison sans passer par la France. Et que le réseau fut plus largement déployé dans les années vingt afin de développer le transit industriel et agricole.

Actuellement le transport de voyageurs représente la large majorité des investissements ainsi que du chiffre d'affaires du rail. En sachant qu'une tonne de marchandises déplacées par rail coûte deux fois plus qu'une tonne déplacée par la route. Les seules entreprises cherchant encore à développer leurs transports par le rail, sont celles qui se soucient de leur image, comme Coop et Migros.

A l'avenir, la nouvelle approche consistera à ne plus considérer la route comme un concurrent, mais plutôt de travailler en synergies. L'idée qui fait son chemin en Europe consiste à faire les grandes distances par rail et par train complet qui se déplacerait d'un hub (des terminaux rail-route) à l'autre et que la distribution finale s'effectuerait par camion.

A plus long terme il évoque également des projets qui consistent à créer des nouvelles galeries souterraines afin d'enterrer la circulation de marchandises.

Nous évoquons ensuite la betterave sucrière. Jusqu'en 2017, le transport se faisait par les CFF. Afin de diminuer les coûts, en 2018 des entreprises privées ont été mandatées pour ce transport, suite à quoi des gros problèmes de logistique sont apparus. M.Schrigo estime que le seul moyen de garder le rail compétitif est de créer des hubs dans lesquels il faudrait amener la betterave afin de charger des trains complets sans avoir à faire des manœuvres en gare qui sont très coûteuses.

Il s'en suit une série de questions de la part des membres présents.

Ce fut une présentation très intéressante de M. Schrago, il en est remercié sincèrement par un panier de produits du terroir jurassien.

Le Président remercie aussi toutes les personnes présentes et les invite à prendre l'apéritif.

Chavornay le 15 janvier 2018

Le secrétaire

Simon Egger